

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 15 juin
2017 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. Robert Goulet, représentant du MDDELCC
- M. Michel Yergeau, représentant des résidents, ville de Sherbrooke
- M. Mehdi Dadi, technicien en environnement chez Valoris
- Mme. Laurie Barnabé-Francoeur, technicienne en environnement jr.
- M. Nicolas Dionne, Club agroenvironnemental de l'Estrie et représentant du COGESAF
- Mme. Marianne Paré, représentante de l'UPA
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents, Bury

Personnes absentes :

- M. Yvon Bégin, COGESAF
- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA
- M. Marc Turcotte, inspecteur de la ville de Bury
- Mme. Lynne Martel-Bégin, voisine du site
- M. Dominic Grégoire, technicien des opérations chez Englobe
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François

1) Ouverture de la séance

Mehdi Dadi déclare la séance ouverte à 9h15.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, il se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
4. Révision des récentes plaintes ;
 - a. Plaintes d'odeur ;
 - b. Plainte de bruit ;
5. Résultats des analyses environnementales ;
 - a. Traitement des eaux ;
 - b. Détecteur de radiation ;
6. Présentation des tonnages de matières transportées sur le site ;
7. Avancement des projets :
 - a. Centre de tri ;
 - b. Fermeture de cellules d'enfouissement ;
 - c. Construction de cellules d'enfouissement ;
 - d. Gravière ;
 - e. Goélands ;
 - f. Projets spéciaux.
8. Période de questions ;
9. Date et sujets de la prochaine réunion ;
10. Levée de la réunion.

3) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal du comité de vigilance du 8 décembre 2016 est adopté.

4) Révision des récentes plaintes

a. Plaintes d'odeurs

Il y a eu 3 plaintes d'odeur lors de la transition entre les deux saisons. Ce qui veut dire entre le printemps et l'été. Il y a eu des problèmes avec la torchère à cause du changement de température. Le problème est maintenant réglé. Il faut prendre en considération que la torchère a été dessinée en Californie, ce qui résulte un manque d'isolation pour notre climat.

Les odeurs sont aussi reliées au retournement des végétaux chez GSI.

Les plaintes ont été répertoriées dans les secteurs 1 et 2 qui possèdent les vents dominants.

b. Plaintes de bruit

Aucune plainte de bruit n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre.

Par contre, le commentaire est soulevé comme quoi il y aurait du bruit de machinerie la fin de semaine. Il serait bien étonnant que le bruit soit le résultat de Valoris. Il faudra demander aux autres voisins.

5) Résultats des analyses environnementales

a. Traitement des eaux

M. Dadi distribue les rapports des résultats de suivi des systèmes de traitement des eaux du L.E.S. et du L.E.T. Ces rapports couvrent du mois de janvier au mois de mai pour le LES et le LET.

L.E.S.

Toutes les normes ont été respectées lors du rejet de l'effluent final à l'exception des coliformes totaux pour le mois de mai. Plusieurs améliorations au niveau du traitement physico-chimique et à l'unité de désinfection vont être installées pour respecter les normes.

La toxicité de l'eau est le défi de cette année puisque le dossier est suivi avec Environnement Canada. Jusqu'à présent, deux facteurs peuvent influencer le résultat, il y a le dosage du peroxyde pour la désinfection ainsi que l'azote ammoniacal. Plusieurs discussions sont à venir avec Environnement Canada pour trouver une solution, mais les valeurs sont stables depuis leur visite. Ce test doit être fait au 20 jours et il se doit d'être réussi à chaque fois.

L.E.T.

Le rejet du LET a respecté toutes les normes. Un démarrage tardif de la saison de traitement a favorisé les activités microbiennes et a permis d'atteindre les critères immédiatement.

b. Détecteur de radiation

La nouvelle procédure de gestion de la radioactivité est toujours en cours. Huit événements radioactifs ont eu lieu. Ce sont des déchets médicaux qui en sont majoritairement la cause. Il y a eu un cas particulièrement radioactif en provenance de la MRC de Racine. La Commission Canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a fait son enquête et a déterminé que c'était de l'iode 131. Ce produit n'étant pas réglementé, il a été enfoui.

Il est clair que nous refusons tout élément radioactif qui pourrait venir du secteur industriel.

6) Présentation des tonnages des matières enfouies

Le tonnage de déchets enfouis entre janvier et mai 2017 ont été présentés au comité. Le total s'élève à 27 639.50 Tm.

Il y a plus de déchets enfouis cette année. Il est expliqué que lorsque des lignes du centre de tri sont en arrêt pour une réparation, le tout est acheminé vers le site d'enfouissement.

7) Avancement des projets

M. Dadi parle des projets en cours et à venir.

a. Centre de tri

Les deux lignes d'opération (Résidentiel; ICI) font face à plusieurs bris d'ordre mécaniques. On ne retrouve pas la valeur des déchets qui avaient été prévus initialement.

La ligne CRD va très bien.

Il y a une demande pour faire une approche à Recyc-Québec afin de détourner les matières recyclables chez Valoris. Malheureusement, ce sont deux domaines séparés.

Valoris est en voie d'obtenir sa certification pour le recyclage domestique.

b. Fermeture de cellules

La cellule d'enfouissement 5A et 5B seront pleines d'ici la fin juin. La fermeture de ces cellules comprend l'installation de 21 puits de biogaz supplémentaire en plus de l'ajout du recouvrement final. Il est estimé que la fermeture complète est pour 2018.

c. Construction de cellules

Les nouvelles cellules seront prêtes au début de juillet 2017.

d. Gravière

L'exploitation de la sablière se termine bientôt.

e. Goélands

Le nombre de goélands continue d'être bas comparativement à la même période de l'année précédente. Nous remarquons une augmentation de l'occupation des oiseaux de proie.

Plus de 211 nids ont été arrosés du côté de Brompton, ajoute Mme Paré, pour le contrôle des goélands.

f. Projets spéciaux

L'agrandissement du bassin d'accumulation au LES en égale un grand volume à traiter. L'objectif est de passer à 850 m³/jour pour vider le bassin. Pour ce faire, 5 aérateurs de 10 HP seront ajoutés. Il faut prendre en compte que pour bien traiter l'eau, il faut avoir une température en haut de 13° C.

En ce qui a trait au projet du CRB pour le traitement du sulfure d'hydrogène dans le biogaz, tous les tuyaux ont été changés pour passer au PVC. Le métal se corrodait trop vite dans le temps.

8) Période de questions

Aucune question.

9) Date des prochaines réunions

La date des prochaines réunions est :

- 7 décembre 2017.

10) Levée de l'assemblée

Levé de l'assemblée à 10h32.